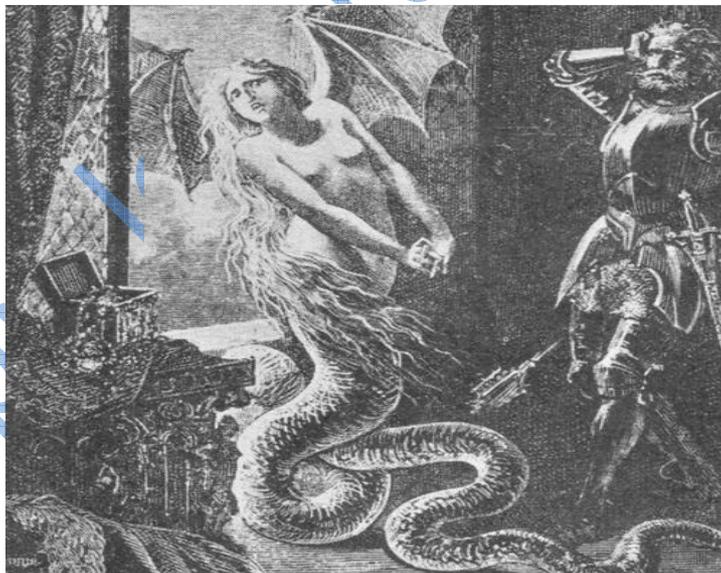


Mélusine en pays marchois

Crozant, qui doit son nom à Croza, nom latin de la Creuse, connut un premier château en pierre au XIIe siècle avant qu'une forteresse ne soit construite au XIIIe siècle. Propriété d'Hugues X de Lusignan comte de la Marche, on estime cependant que c'est son épouse Isabelle d'Angoulême qui fit procéder aux constructions les plus importantes. Longue de 380 m, protégée par dix tours et environ 1 km de remparts, la forteresse, entourée par la Creuse et la Sédelle, était nichée en haut d'une pointe rocheuse et protégée de surplus par un fossé (l'accès se faisait grâce à un pont-levis). Aux XIVe et XVIe siècles, elle commence à se détériorer et au XVIIe elle est déjà en ruine. L'une de ses tours s'appelle Tour de Mélusine (il en existe ailleurs comme par exemple à Fougères en Bretagne, ville administrée par les Lusignan).

Mélusine est un être fantastique, moitié humain, moitié animal. On la connaît particulièrement bien depuis 1393 avec l'ouvrage de Jean d'Arras, le *Roman de Mélusine*. On y lit qu'elle aurait fondé les villes de Lusignan, de La Rochelle et, de ce fait, elle est étroitement associée à l'histoire de la famille des Lusignan, comtes de la Marche. A Crozant, Mélusine se révèle être Isabelle d'Angoulême, nouvelle épouse d'Hugues X après le décès de son premier mari, Jean-sans-terre. La légende raconte qu'à chaque nouvelle lune, Isabelle d'Angoulême, qui habitait la grande tour du château, se transformait et arborait une queue de serpent. Suite aux rumeurs, son mari voulut connaître la vérité et, celle-ci découverte, il fit condamner toutes les portes, la tour devenant un cachot. On dit que, devenue prisonnière, on entendit Mélusine pleurer jusqu'à en mourir.



Mélusine est facilement identifiable puisque ses origines géographiques et historiques la situent dans le Poitou, déjà terre de langue d'oïl en pleine moitié du Moyen Age. Les liens étroits entre la Marche et le Poitou ne se sont donc pas limités aux seules questions politiques, territoriales et linguistiques mais se sont aussi étendus à la culture et au partage de mythes commun.

En août 2010, à Crozant, lors de sa fête médiévale annuelle, une pièce de théâtre, "La Dame à la Licorne", était jouée par *Les derniers trouvères*, une troupe de musiciens dont le nom fait référence à la langue d'oïl.

Métairie et métayers en pays marchois

En ancien français le *moitoyage* signifiait « convention par moitié ». Ce mot est dérivé du verbe *meiteier* ou *moitoier* « partager, diviser par moitié ».

Métairie/métaderie

En zone linguistique marchoise, on emploie les termes *métairie* (oïl) ou *métaderie* (oc). Ce qui ressort des entretiens avec les locuteurs (2009-2010), c'est que l'emploi de ce mot demeure exceptionnel du fait même de la rareté des métairies. En effet, grâce au travail d'Alain Corbin¹, historien et spécialiste du XIXe siècle en France, on a la confirmation que la Creuse du XIXe siècle (recensement de 1851) comptait seulement 3,7% de métayers soit cinq fois moins que la Corrèze et sept fois moins que la Haute-Vienne, ce qui n'est pas anecdotique.

Si le nom des communes (toponymie) a pu subir l'influence du français, la microtoponymie (hameaux, lieux-dits) permet par contre de retrouver les traces de la langue vernaculaire. On observe ainsi beaucoup de villages appelés les Bétouilles, la Villatte, etc... Grâce aux informations données par le portail² de la généalogie creusoise qui donne des informations tant sur les familles creusoises que sur les communes et les hameaux, il n'y a que trois communes du département qui possèdent en leur sein un village portant ce nom : on retrouve uniquement dans le croissant marchois des hameaux appelés ainsi : *la métairie* à Gartempe et à Saint-Léger-le-Guérétois (relevés de Pierre Valadeau de 1892) et la *Grande Métairie* à Fresselines.

Métayer/métadier

Alain Corbin s'est aussi penché sur la liste de conscription de 1848. On constate que les cultivateurs (agriculteurs, laboureurs, à leur compte), représentent 75,8% des conscrits corréziens, 46,4% de ceux de la Haute Vienne et seulement 20,9% des creusois. Par contre, le plus grand nombre d'ouvriers les plus précaires, les journaliers, est recensé en Creuse.

A Montaignut-le-Blanc, un *métadier* était une personne qui reprenait une exploitation (une ferme) selon les conditions définies dans un contrat et qui partageait les produits (animaux, récolte) avec le propriétaire.

En cas de reprise totale de la ferme, il continuait malgré tout à être appelé *métadier* tout comme les employés précaires, souvent exploités (celui qui plantait les pieds de pommes de terre pouvait être amené à payer à son employeur la différence si la production était trop juste ou inférieure à ce qui était escompté).

Toujours en ce milieu du XIXe siècle (cf. A. Corbin), la Creuse comptait deux fois plus d'ouvriers agricoles que les deux autres départements limousins : ceux-ci étaient appelés *journaliers*.

¹ Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle, 1845-1880*, PULIM, 2000

²² <http://www.racines.org/gencreuse/menu.php>

La charte et la benate en pays marchois

La *charte* désigne la charrette de Saint-Priest-la-Feuille à Saint Vaury, en passant par La-Celle-Dunoise et Montaigut jusqu'à Boussac. De l'autre côté du pays marchois, à Archignat (Allier) la *charte* désigne une charrette, une voiture à cheval. On assiste avec ce mot à une contraction due au E muet. Ce mot est très courant dans les pays d'oïl de l'ouest : dans la Mayenne, le Poitou, le Maine-et-Loire et jusque dans le nord de la Loire-Atlantique. Dans la Sarthe, on utilise l'expression *tomber par le cul de la charte*.



La benate

En pays marchois, la *benate* est une hotte (La Souterraine), un panier rond à fond plat (Fresselines) et même parfois un panier à poissons. En poitevin, la *benate* désigne la hotte d'une laveuse³. On voit que le mot marchois est présent en pays d'oïl : le laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) du C.N.R.S/Université de Nancy 2, publie sur son site internet des informations fort instructives⁴ : la *benate* « *c'est une espèce de caisse d'osier, capable de contenir douze pains de sel. On donne aussi le nom de benate à la quantité de sel qui entre dans la benate.* ». On trouve d'autres mots de cette famille comme le *benatier*, nom donné aux ouvriers des salines de Moyenvie (ou Moyenvic) située dans la plaine saline du sud de la Moselle ou bien encore le *benatage* (action du *benatier*). Les ouvrières des mines et des salines des Vosges et du Jura utilisèrent ces *bénates* du XVe au XIIIe siècle. En Bourgogne (Côte de Nuits), le panier traditionnel à vendanges s'appelle *benaton*, *bénaton* ou *b'nâton*. Dans la région de Dijon, le *benaton* correspond au panier en osier tressé surmonté de deux anses servant au raisin avant qu'il ne soit transporté dans une hotte (on retrouve ce mot sous la forme *banastre* dans la Meuse).

³ <http://dicopoitevin.free.fr/?sens=frps&formance=hotte>

⁴ http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?p.9:87./var/artfla/encyclopedie/textdata/image/

La *cachenote* en pays marchois

Le XIX^{ème} siècle est l'apogée des coiffes dites régionales. Il en est une en Creuse, au pays marchois, qu'on appelle *cachenote* ou *cassenote*.

On retrouve ce mot dans tout le grand ouest d'oïl : en Vendée, en Charente, sur l'île d'Oléron, elle s'appelle la *quichenotte*. C'est une coiffe de travail à grands bavolets couvrant le front et la nuque afin de les protéger du soleil.

« (...) *la légende est belle et mérite d'être dite. On dit donc qu'en ce temps-là... la terrible époque de l'occupation anglaise les jeunes femmes avaient du mal à empêcher les assauts galants des soldats anglais... et que pour éviter leurs baisers impromptus... Kisses ! Elles se mirent à porter un bonnet de toile blanche (normal pour la lumière du pays) qui enserrait la tête avec un volant couvrant la nuque et, en avant du visage, une très longue visière en cornette de trinitaire qui empêchait l'approche dudit visage... cette coiffe voulait dire : ne m'embrassez pas, ce qui en anglais pouvait s'interpréter par "kiss me not" puis par la déformation du temps serait devenu "quichenotte" ! Pourquoi pas ? L'explication suit une certaine logique et quoi qu'en ai dit certains, on voit encore la quichenotte en été dans les îles et sur la côte vendéenne, portée par de fidèles grand mères. Et rapprocher l'appellation de la "queissonoto" coiffe du limousin de celle de par ici, n'empêche en rien l'origine car les troupes anglaises ont parcouru ces contrées et les mêmes causes peuvent avoir produit les mêmes effets...⁵ ».*



On pense que *quichenotte* est un dérivé poitevin de *quichon*, meules de foin établies par les femmes dans les champs et, par extension, la coiffe qui leur servait à se protéger du soleil pendant ce travail se serait appelée *quichenotte*⁶. D'autres y voient une influence d'oc et établissent un rapport entre la coiffe s'appelant *queissonoto* en limousin et le mot *caissonata* qui signifie *petite caisse* en occitan⁷.

⁵ <http://oleron.org/french/default.html?main=discover/folklore.php>

⁶ Pierre Rézeau, *Dictionnaire des régionalismes de France*, 2001

⁷ Jacques Duguet, spécialiste de l'histoire médiévale et de la langue de la région Poitou-Charentes

Le loup-bérou en pays marchois et en Touraine

En Basse-Marche, on utilisait encore au XIXe siècle le terme de *loup-berou* pour désigner le loup-garou. Au XXe siècle, en Haute Marche, si *lou-garou* est le plus souvent utilisé, on emploie toujours *loup-bérou* à Bussière-Dunoise. Pour certains, l'origine de ce nom viendrait des langues d'oc où le féminin du loup se dit *loube*. De cette racine serait originaire le *loup-berou* marchois mais aussi le *louberon* ou *loubron*⁸ que l'on trouve en Saintonge (région de Saintes) et en Aunis (région de la Rochelle), le *loup-berou* ou *loup-brou* du Berry (parfois même raccourci en *l'brou*) et même le *loup verou* dans le Morvan. On voit que dans ces différentes régions, le loup-garou était appelé quasiment de la même façon : entre *louberon* et *loup-berou* ou bien entre *loup-brou* et *loubron*, on retrouve deux caractéristiques des langues d'oïl : l'alternance ON/OU (*beron//berou*) et la disparition du E muet dans le corps du mot (*berou//brou*).

Si on en tient à une origine d'oc, on devrait envisager le mot sous la forme « loubé-rou » ce qui ne signifie pas grand chose. L'origine d'oc semble d'autant plus sujette à critique qu'on retrouve le loup-garou appelé *berou* en Touraine⁹, région qu'on ne peut placer sous influence occitane... La légende tourangeaude dit que celui qui se transforme en loup « court l'brou » du couché du soleil jusqu'au matin ou il reprend forme normale.

On sait que le *loup-garou* actuel vient du vieux français *leus warous* composé de *leus* (loup) et de *warous* (contraction du francique *wari wulf* « homme-loup ») ce qui fait de loup-garou une forme de pléonasme. La plupart du temps, sauf dans le nord de la France, le W germanique a été remplacé par G : ainsi, si en français on parle de *loup-garou*, en Picardie c'est toujours le *loup-varou*¹⁰ (sur un plan toponymique, Guéret s'appelait autrefois Waractum et si on compare le français et l'anglais, on retrouve *guerre* et *war*).



Le W est plus rarement devenu B dans plusieurs parlars parallèlement à une transformation en G. C'est le cas de la Saintonge et de l'Aunis (*louberon*) mais aussi la Touraine (*berou//garou*). Pour revenir au marchois, on voit les liens existants entre notre *loup-berou*, le *berou* tourangeau et *l'brou* berrichon. Notre loup-garou ne semble donc ne rien devoir aux langues d'oc mais plutôt partager un fond commun avec des langues d'oïl.

⁸ Georges Musset, *Glossaire des patois et des parlars de l'Aunis et de la Saintonge*, 1938

⁹ Jacques-Marie Rougé, *Le folklore de la Touraine*, 1931

¹⁰ Pendant longtemps, on a employé *vairou* en Normandie et en Bourgogne : aujourd'hui, c'est *leu-voïrou*

Les *chausses* en pays marchois

Ce mot issu du vieux français est employé le plus souvent au pluriel dans toute la zone linguistique marchoise pour désigner les bas, les chaussettes : à Nouzerolles (nord-ouest), on retrouve *chausses* (prononciation /chouosse/), à Saint-Priest-la-Feuille (ouest) c'est *chaussas*, comme à Montaigut (sud) où il se prononce /tsaossa/, à Anzème (centre), les bas se disent *chaussaï* et à Saint-Sylvain-bas-le-roc (est) on retrouve *chausses*. C'est exactement le même mot qu'en Basse Marche à Saint-Léger-le-Magnazeix (canton de Magnac-Laval).

En pays charentais, on peut porter, comme en marchois, *daus chausses de laine* (des bas de laine). C'est la même chose en Poitou. Hors de toute zone d'influence occitane, on trouve dans la région de Metz la *chausse*, à Saulieu (Morvan), au centre de la Bourgogne, cette même *chausse* s'applique au bas, à la chaussette et en Vendée (Bouaine), la *chausse* désigne aussi le bas : *Génie dort avec ses chausses, elle a fret* (Eugénie dort avec ses bas, elle a froid).



Le mot *chausses* est donc commun à de nombreuses langues d'oïl ce qui est confirmé dans le *Dictionnaire du Moyen français (1330-1500)*¹¹, puisque qu'on y retrouve *chausse* ou *cauche*. (En oc, chaussette = *cauceta*¹²)

¹¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/chausse?idf=dmfXeXrmXcfah;str=0>

¹² <http://www.panoccitan.org/diccionari.aspx>

La charaud en pays marchois

A Saint-Sylvain-Montaigut, *ine charrau* (/tsarao/) désigne l'entrée d'un champ. On peut en déduire qu'il s'agit de l'espace nécessaire au passage d'une charrette. A Felletin, au sud de la Creuse, ce mot désigne l'ouverture de la haie dans un champ. On voit la similitude entre ces deux communes. Est-ce l'indication d'un vocable ayant une origine d'oc ? On observe en zone marchoise le hameau de Charraud à Saint-Sylvain-Montaigut ou bien encore le Pont Charraud à Crozant. En Vendée aussi il existe des hameaux portant ce nom comme à La Roche-sur-Yon avec le Gué-Charraud. Il faut dire que là-bas aussi un *charraud* désigne en « patois » l'endroit où passaient les voitures d'hier, les charrettes. Toujours en Vendée, avant 1845, il n'existait aucune route dans l'île de Noirmoutier et seule la Grande-Charraud permettait l'accès à la ville : il n'y avait dans l'île que des chemins de terre appelés *charrauds*. Ailleurs en Vendée (Bouaine), *charaud* désigne le passage de roue d'une charrette : *les charauds étiant pien d'iau, l'a goyé*.

Le canada et la tréfle en pays marchois

Dans le « patois » normand, le topinambour¹³ est appelée *poire de terre*. En marchois (cf. Fresselines) on l'appelle *canada* tout comme dans le Poitou et la Saintonge. Il semble bien que ce soit les seules régions où ce terme est employé. On estime que ce nom vient des anciennes colonies françaises d'Amérique du nord. En effet, les topinambours sont découverts en 1585 par les colons européens et sont alors cultivés par les indiens dans un territoire qui deviendra, au prix de massacres, la Virginie. C'est au début du XVII^e siècle que sont ramenés du Canada les premiers topinambours en France, d'abord appelés, fort logiquement, *canadas*. Un peu plus tard, une tribu venue d'Amazonie, les Tupinambas, fit sensation en France et on donna par confusion son nom à la *canada*. Toutefois, l'essor de la pomme de terre au XVIII^e siècle sonne le glas du topinambour¹⁴. Mais il faut croire que le Poitou et la Marche avaient gardé en mémoire le nom du XVII^e siècle...

Que de fois n'ai-je entendu *va chercha d'las tréflas din l'écurie d'la vache !* L'étable, c'est l'écurie et la pomme de terre se dit *la tréfle* au singulier et *las tréflas* au pluriel. On retrouve *tréfle* dans la région de la Souterraine et *tréfe* autour de Boussac. En pays marchois, on utilise aussi *poume de terre* au-dessus de Guéret (Anzème¹⁵) comme à Nouzerolles.

Tréfle possède des cousines en Bourgogne (*trèfe, treufe, truffe*, etc.), dans la Meuse (*treffe*), dans le Berry (*treffe*), mot qu'on retrouve en Basse Marche (région de Magnac-Laval) où l'on peut entendre : *maint'nant, va me d'cha das tréffes dans la gringe*¹⁶. On remarque en Normandie *truffle, truche*, en Poitou *troufle*, dans le Bourbonnais *tartouffe, tarteuffe*, etc.

¹³ Si visuellement, le topinambour ressemble au croisement étrange d'une pomme de terre et d'une racine de gingembre, son goût le rapproche de l'artichaut

¹⁴ En Saintonge, le canada est cultivé pour ses racines qui sont données aux brebis

¹⁵ <http://thesaurus.unice.fr/recLocalite/recMotLocalite.php?local=ANZEME>

¹⁶ <http://www.stleger.info/les72StLeger/region9/87b.traditions.htm>

Vocabulaire marchois

La sexualité est sans conteste un indicateur intéressant de l'usage social de la langue. Les mots de la sexualité font partie du langage populaire.

Les seins

Lors de l'enquête linguistique menée dans le canton de Saint Vaury, il est apparu que pour désigner d'une façon familière les seins de la femme, on utilise familièrement le mot *tetés*. Dans le Pas-de-Calais (Frémicourt), on parle de *tette* pour le sein de la mère : *saperlipopette, quand j'étois p'tit que j'buvois cor de l'tette, j'étois heureux, j'pinsos à rien du tout, i n'y avot rien qui tracassot m'tiête, chu que j'voulois, ch'étoit boire in bon coup*. Un *tétet* c'est, dans le Pays du Lomont (Franche-Comté), le sein ou le biberon et enfin, *tété* = sein en créole. (occitan : *popial, popa*).

Le cul

Dans la Creuse, on utilise le mot *tchou/tiu* pour désigner le cul (on emploie aussi *darrière*). C'est le même mot qu'en poitevin... et qu'en créole (voir la chanson *Angela* du groupe des Saian Supa Crew). En normand, on utilise *tchu*, et les Ch'tis usent du même vocable : *pus heut qu'on a l'tchu* désigne l'orgueil, la vanité ; *pendant qu'jai l'tchu tourné* signifie « en mon absence »¹⁷. Dans le Morbihan, le bulletin municipal de la commune Requiny¹⁸ cite l'expression « *tchu câillot* » qui signifie avoir le cul par dessus tête... la transformation du son [k] en ch/tch connaît une modification au sud de la zone marchoise avec T+i (le *tiu*) (occitan : *cuol*).

Le sexe de la femme

On le sait, en marchois le son [on] est souvent remplacé par le son [ou]. Ainsi, le sexe de la femme est appelé *couni* et renvoie à *con*. Issus du mot latin *cunnus* désignant la vulve, les mots de vieux français *connil* et *connin* désignaient à la fois le lapin mais aussi les tuyaux... d'où son usage, mais dans un sens péjoratif, pour signifier le sexe féminin. (occitan : *figa, bufa, tafanari, fofa, monifla*).

Le sexe de l'homme

Dans la région de Dun-le-Palestel, le sexe d'un garçon s'appelle une *guerliche* (se prononce [g'rliche]). En berrichon, *guerliche* désigne le sexe masculin. Pour Olivier Trotignon, médiéviste¹⁹, ce mot fait référence « à (...) *saint Greluchon* (prononcer *Guerluchon*) dont une statue était naguère visible dans l'église de Bourbon-l'Archambault. L'objet de culte, aux dires des folkloristes, était muni d'un vit de bois que les femmes désireuses d'avoir des enfants venaient peler au couteau pour en tirer des copeaux qui, mélangés à des vins, auraient eu la propriété de restaurer leur fécondité ». Sylvie Prioul, journaliste du *Nouvel Observateur* et coresponsable de *BibliObs.com*, explique que « *Greluchon* ou *Guerluchon* est passé dans les noms communs en 1725 pour désigner notre moderne gigolo. Le mot a peut-être été formé plaisamment à partir de *grelots* (les testicules). » Berry, Bourbonnais, le mot *guerliche* est donc partagé par des pays de langue d'oïl. (occitan : *pina, quéca*)

¹⁷ Lucien Tétu, *Glossaire du parler de Berck*

¹⁸ *Requigny infos* N°132 nov 2008

¹⁹ Olivier Trotignon, *Berry médiéval: histoire et patrimoine du Moyen-âge en Berry*
<http://berry.medieval.over-blog.com/article-saint-vit-thaumaturge-berrichon-41949713-comments.html>

La *biaude* en pays marchois

Ce mot est très répandu pour désigner la grande blouse bleue ou noire portée par les hommes : *biaude* dans la Creuse, le Morvan, le Berry, la Bourgogne, le Bourbonnais et *blaude* en Champagne, en Normandie, en Lorraine.



Mes arrière-arrières grands-parents
Christophe Quelet, né le 16 novembre 1849 à Saint-Léger-le-Guéretois, et sa *biaude*
Marie Vigeon, née le 8 mai 1853 à Saint-Léger-le-Guéretois, et sa coiffe



La *biaude* c'est également le nom que les élèves des Arts & Métiers donnent à leur blouse de travail. Ce mot vient du vieux français *bliaud* qui désignait une tunique.

La Courtille en pays machois

A Guéret, sur la route qui mène au *Maupeu* (Maupuy) se trouve l'étang de Courtille²⁰. Modeste étang à l'origine, il a ensuite été complètement aménagé en base de loisirs. Que signifie ce mot ? On retrouve *La Courtille* dès 1511 comme nom de lieu (Pierre Gringore, *Jeu du prince des sottz et de mère sottte*) et en 1705 comme jardin enclos (commissaire Nicolas de la Mare, *Traité de la police*).

La *Courtille* guérétoise, jardins devenus lieu de loisirs, a un équivalent, la *Courtille* de Paris, faubourg où se trouvaient des vignes et des jardins avant de devenir un lieu populaire avec ses guinguettes et autres lieux de plaisir, théâtre d'une grande parade, le Carnaval, entre 1820 et 1862. Le *Supplément au Dictionnaire de l'Académie française* (6^e édition) de 1836 donne cette définition : « *la courtille désignait un jardin mais « il n'est plus d'usage que pour désigner un endroit situé aux portes de Paris où le peuple va s'amuser » et on l'appelaient la Descente de la Courtille* ». Le lieu dit *La Courtille*, était coupé en deux, la *Basse Courtille* à l'intérieur de Paris et la *Haute Courtille* à l'extérieur. Aujourd'hui, *la Courtille* se situe à l'emplacement de la station de métro Belleville.

On observe *la Courtille* partout en banlieue parisienne (cf. le collège *La Courtille* à Saint-Denis) mais aussi à Chartres (Eure-et-Loir), à Mansigné dans la Sarthe et bien sûr dans la Creuse (*Courtille* est un village d'Anzême).

Courti/courtil

Courtille est la forme féminine de *courtil*, « *jardin champêtre ou enclos attenant à une maison* » explique le CNTRL²¹ qui précise que, dès le XVIII^e siècle, ce mot est considéré comme ancien et régional. On peut le retrouver au XV^e siècle dans *Pantagruel* : « *la vieille (...) sortit en un courtil ou vergier près de sa maison* » mais aussi dans le *Roman de Renard* qui date du XIII^e siècle : « *La bone fame du maisnil a ouvert l'huis de son courtil* ».

Le Glossaire *Prégorier* de l'IGN explique qu'un *courti* désigne un jardin, un verger clos en Moselle et en Flandre et un *courtil* un jardin potager, un endroit clos en Normandie, Vendômois, Touraine, Oise, Saintonge, Creuse, Yonne, Autunois (le *Prégorier* ne cite pas de pays d'oc utilisant ce mot).

Nom de famille Courty

Le patronyme Courty est très répandu en Creuse, c'est même le département où il est le plus présent²² mais on le trouve aussi en Haute-Vienne (sans que l'on sache s'il s'agit de sa partie limousine ou de sa partie marchoise), dans Paris (ville qui fait département) et dans la Marne.

²⁰ Dans son *Dictionnaire Historique, Géographique et Statistique Illustré de la Creuse* de 1892, Pierre Valadeau écrit *courtilles* au pluriel

²¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/courtille>

²² <http://www.geopatryme.com/nomcarte/COURTY>

Les trafoujaux ou feux de la Saint-Jean

Il faut remonter à la période avant la Révolution de 1789 pour saisir le sens des *trafoujaux* : à Noël, on devait apporter du bois comme impôt en nature payé au seigneur.

Pour les plus pauvres, « *beaucoup de religieux et de paysans (...) recevaient pour leurs feux des fêtes de Noël un arbre ou une grosse bûche nommée tréfeu* ». Le tréfeu, le tréfeu que l'on retrouve sous le même nom en Normandie, en Lorraine, en Bourgogne, en Berry, etc., c'est, nous apprend le commentaire du Dictionnaire de Jean de Garlande, la grosse bûche qui devait, suivant la tradition, durer pendant les trois jours de fêtes. De là, du reste, son nom : tréfeu, en latin *tres foci*, trois feux²³ ».

Si on décompose, on obtient *trafoujaux* = tra-foujaux = trois feux.

En marchois, le foyer, autre nom pour le feu, se dit *le fouger* ou *le fougi* : trois foyers = traï foujaux.

On observe le même mot partout dans la Creuse et, un peu plus loin sur le parcours de la Gartempe, il est appelé *fougeau de Saint-Jean* dans l'arrondissement de Montmorillon (Vienne, Poitou). Dans ce même Poitou, la grosse bûche que l'on met au feu à Noël s'appelle... le *tre-fouja*²⁴.

Cette coutume se retrouve en pays d'oïl comme par exemple dans la Beauce avec le *trifoué* ou *trifouyeau* : « *Coutume qui consiste à mettre une bûche au feu la veille de Noël sans la laisser brûler complètement, puis remettre cette bûche au feu un petit peu chaque jour et ce jusqu'à la fête des Rois. Ensuite cette bûche était conservée à moitié calcinée sous le lit. Sa présence garantissait de la foudre et de l'incendie de la maison. Cette bûche empêchait aussi d'avoir "les mules au talons", mais aussi elle était considérée comme pouvant guérir de nombreuses maladies du bétail. Cette bûche pouvait également, une fois trempée dans le breuvage des vaches, les aider à vèler. Cette coutume semble s'être éteinte à la fin du XIX^e siècle* »²⁵.

Même chose en Normandie : *tréfeu* ou *tréfeu* s'applique à une grosse bûche, qui autrefois était mise au feu pendant les trois fêtes de Noël. Par ailleurs, le *triforcalium* était un siège où trois personnes pouvaient s'asseoir pour se réchauffer auprès du foyer.

La tradition a perduré, passant du solstice d'hiver (25 décembre) au solstice d'été (24 juin), de Noël à la Saint Jean. Du feu de l'hiver, on passe à celui de l'été par-dessus lequel on saute. *Trafoujaux* prend alors le sens de sauter à travers le feu (*tra* vient du latin *trans* signifiant au-delà).

²³ <http://www.france-pittoresque.com/traditions/57.htm>

²⁴ Henri Lemaître et Henri Clouzot *Trente Noël's poitevins du XVe au XVIe siècle*, 1908

²⁵ <http://moulin.chauffour.free.fr/patois/patois.htm>

Le *marendé* en pays marchois

En Creuse, le repas « d'à midi » s'appelle le *marendé/marendet*. Son origine ne doit rien aux langues d'oc mais vient tout droit du latin et du vieux français.

Le célèbre dictionnaire Gaffiot des latinistes explique que *merenda* correspondait au repas de midi (ce mot féminin désignait aussi la nourriture des animaux)²⁶. Le *Dictionnaire latin-français* de Charles Lebaigue (1881), fait aussi état de *merenda* avec la même définition.

Le Dictionnaire *Du Cange* (Moyen-Age) explique que le verbe *merendare* (manger la *merende*) vient de *meridie* et *edere* (manger à midi) et cite deux extraits, l'un de 1409 « *Icellui compaignon se transporta en l'ostel de Bertran à heure de Marende ou relevée* » et l'autre de 1470 « *Après ce que les compaignons de la ville de Boulzicourt... eurent Marandé en l'ostel de Jehan Rohart (...)* »²⁷.

Le DMF (*Dictionnaire du Moyen Français*) couvre la période 1330-1500. On employait à l'époque le verbe *marander* pour « faire une collation, goûter » et la *marande* correspondait à cette collation²⁸.

Le *merenda* latin a donné en ancien français *marende* et, par exemple, *marinde* en wallon et *merenn*, *me'nn-ander* en Bretagne.

Dans les Vosges²⁹, on observe *marende*, *moronde* (*co li z'our di vni morondé*) et dans les Vosges lorraines, les verbes *marander* ou *ramander* (métathèse) s'emploient pour la pause-repas de 10h et de 16 h. Dans la Marne, *marandé* correspond aussi à la pause de l'après-midi.

A Metz, *mèrandé* = repas ou collation. Dans le Doubs, on emploie *mérendon* et *mérande* pour le repas, le diner. Au Nord-est de la Bourgogne, la *mèrande* ou *marande* correspond plus précisément au déjeuner, au repas de midi comme en pays marchois. En Charolais, *marande* désigne aussi le repas de midi. Dans les départements de l'Yonne (Auxerre) et de Saône-et-Loire (Mâcon), au cœur de la Bourgogne, *marande* (ou *mèrande*) s'applique au déjeuner. A Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), le *marande* c'est un bon repas. En « patois » morvandiau, on utilise *mèrande* ou *marande* pour le déjeuner.

On voit les liens existants entre l'ancien français (verbe *marander*) et le *marandé* marchois que l'on retrouve à l'ouest (La Souterraine, Saint-Priest-la-Feuille), au nord-ouest (*marendet* à Lafat et Crozant, *marendé* à Nouzerolles-Fresselines), au sud (*marendé* à Gartempe, Montaigut), etc³⁰.

Le mot latin *merenda* « repas de l'après-midi ou du soir » a donc subsisté en français jusqu'au XVe siècle, sous la forme de *marende*, et a perduré dans de nombreux dialectes d'oïl de l'est et du centre-est et, par une influence nord-sud, on le retrouve en pays marchois (Indre, Creuse) et jusque dans le dialecte limousin (Corrèze, Haute-Vienne).

Ailleurs en pays d'oc, il n'existe pas.

²⁶ <http://www.dicfro.org/?dict=gaffiot&word=merenda>

²⁷ <http://ducange.enc.sorbonne.fr/MERENDARE>

²⁸ <http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/MARANDER>

²⁹ M. Glessb, *Patois vosgien*, Epinal, 1883

³⁰ A Anzème, le déjeuner c'est *la soupe* (source : ALAL-3000, CNRS, *Atlas linguistique de l'Auvergne et du Limousin*, 1975)

Le *chatécureau* en pays marchois

De Saint-Sylvain-Montaigut (sud), à Saint Vaury (centre-ouest), en passant par Saint-Priest-la-feuille (ouest) jusqu'à Saint-Silvain-Bas-le-Roc (est), l'écureuil est appelé *chatécureau* (au nord-ouest, dans la région de Nouzerolles et de La Celle-Dunoise, on l'appelle *chatacurau*³¹).

C'est l'exemple type du mot marchois commun à tous qui ne diffère d'un endroit à un autre que par la prononciation sans pour autant empêcher l'intercompréhension.

Il se prononce /tsatécurao/ au sud (ch = ts et la diphtongue AU se prononce /ao/). Il se dit /chatécuro/ à l'ouest au centre-ouest avec la même diphtongue AU = /ao/ et enfin /chatécuro/ à l'est (prononciation plus francisée).

Le mot, tel qu'il a été relevé dans quatre communes du pays marchois distantes les unes des autres, est donc composé comme le mot français chat-écureuil³² de *chat* et *écureau* ou *acureau*.

CHAT

On voit que le marchois utilise le mot *chat* comme la plupart des langues d'oïl et quelques langues d'oc qui en ont subi l'influence (haut-marchois, limousin avec CH = /ts/) alors qu'en oc, le chat se dit *gat* : en gascon, on trouve le mot *gat-esquiròu*.

ECURAU

On retrouve quasiment cette forme dans l'Yonne, en pays morvandiau, avec *écouriau*. Au Canada, le mot employé en acadien est *écureau* qui est là-bas rapproché étymologiquement du poitevin.

ACURAU

Dans le Berry, l'écureuil devient *chat'écureux* (à Lourdoueix-Saint-Michel, dans l'Indre, on l'appelle *chat-écureux*) mais aussi, comme dans la région de Nouzerolles proche du Berry, *chacurot*, *chantacureaux*.

Difficile de définir avec rigueur l'origine du mot *chat-écureuil* et ses variantes mais on peut constater sa forte présence dans le centre de la France (Marche, Berry, Bourbonnais) et des liens tant vers l'est (Morvan) que l'ouest (Poitou, Bretagne). On constate son utilisation en pays d'oïl : Paul Sébillot, dans son livre *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne* (tome2, 1882), nous explique qu'en Bretagne, au XIXe siècle, l'écureuil se nomme *chat d'écureuil*, *chai écureu*, *écureux* ou bien encore *chat d'équeuré*. Il cite comme proverbe usité par les bretons « *grimper comme un chat d'écureuil* » qui nous rappelle mot pour mot le passage suivant extrait du roman de George Sand *La petite Fadette* : « *tu montes sur les arbres comme un vrai chat-écureux (...)* ». Dans l'ouest Bourbonnais, à Archignat, l'écureuil devient *chatécuriave*. Dans l'Est bourbonnais, c'est *chat d'écureuil* ou bien encore *écureiu* qui sont employés.

En oc, l'écureuil est appelé *esquirol*.

³¹ Au nord-ouest, on prononce *chatacurau* /chatatchouro/ ou /chatatchuro/ : cela s'explique par le fait que le son [k] y est souvent remplacé par /tch/ comme le cul = le *tchou*

³² Le Thesaurus Occitan classe *chat-écureux* comme un lemme français (le lemme, aussi appelé « item lexical » et plus vulgairement « mot », forme une unité sémantique)

Vocabulaire marchois

Nambot

Dans la région de Montaigut, un nain est appelé *nambot*. Ce mot ressemble fort à *nabot*. Le CNTRL publie sur son site³³ que *nabot* est probablement une forme dénasalisée de *nain bot*, qu'on retrouve écrit en vieux français au XVIe siècle sous les formes *nimbot* (1549) ou *nambot* (1597) comme en marchois : « *nous ne sommes que nambots et avortons eu esgard à la grandeur de ceux du vieil temps* ». ³⁴ *Nambot* est donc composé de *nain* et *bot*, termes désignant des êtres de petite taille (*bot* est le plus souvent utilisé pour désigner une déformation congénitale du pied, de la main, de la hanche : pied-bot, main ou hanche bote).

Arsé/Arsaï

Une informatrice de Crozant a fait état du fait que les anciens utilisaient *arsé* pour hier soir, mot qui serait d'origine d'oc. Dans la revue *Confluent*³⁵ éditée à Crozant, on pouvait lire en 1999 : « *si vous étiez venus à Villeneuve [hameau de Crozant] il y a une quarantaine d'années, on vous aurait peut-être dit (...) : ari foudju qu'ti vindjisse arser. Maintenant on vous dirait ari foudju qu'ti végne hier dau ser* » ³⁶ ».

On retrouve cependant *arsaï* toujours employé comme par exemple à Montaigut-le-Blanc et à Bussière-Dunoise.

Dans le Dictionnaire pan-occitan³⁷, il existe la forme *arser* et en limousin, ce mot se prononce /arséi/ ou bien /archer/ comme à Châteauneuf-la-Forêt³⁸ (Haute-Vienne).

L'origine d'oc est donc possible mais pas certaine.

En pays d'oïl, on le retrouve sous différentes formes : dans le dialecte angevin ancien (*arsoir*, *ersoir*, contraction d'àher soir), *ar soir* aussi dans une partie du Poitou. Mais on observe aussi *arser* dans le Bourbonnais et *arsér* dans le Poitou tant au XXIe siècle avec le *Dictionnaire Poitevin-Saintongeais*³⁹ que dans un ouvrage du tout début du XXe siècle⁴⁰. Dans le *Dictionnaire de Godefroy*, publié en 10 volumes à la fin du XIXe siècle, on remarque *aser* en Saintonge (Saintes, Charente-Maritime), *arser* dans la Vienne (Poitiers) et les Deux-Sèvres (Niort). Alors faut-il en conclure à une influence venue du sud qui aurait perduré dans ces pays d'oïl ? On ne peut que le supposer quand on sait, par exemple, qu'en Vendée (la Roche-sur-Yon) et en Normandie⁴¹, hors de toute influence d'oc, on emploie *arser*⁴² pour l'un et *arsei* pour l'autre...

³³ <http://www.cnrtl.fr/definition/nabot>

³⁴ Guillaume Bouchet, *Les Serées*, livre II, 1597

³⁵ Revue *Confluent* décembre 1999

³⁶ En saintongeais (oïl), pour dire ce soir, on utilise *de ser*

³⁷ <http://www.panoccitan.org/>

³⁸ <http://issuu.com/canton-chateauneuf/docs/patois>

³⁹ <http://dicopoitevin.free.fr/?sens=frps&formance=hier>

⁴⁰ Henri Lemaître - Henri Clouzot, *Trente Noël poitevins du XVe au XVIIIe siècle*, 1908

⁴¹ Louis Du Bois, *Glossaire du patois normand*, 1856

⁴² Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 1881-1902